

AMPD

l'équipe

Dr Fabien Peyrou, addictologie, médecine et biologie du sport, responsable de l'AMPD
Dr Jean-Luc Bugeaud, médecin du sport
Damien Cousinié, diététicien
Nadia Dominguez, psychologue clinicienne
Valérie Belinguier, assistante médico-administrative

Tél. 05 56 79 47 14 - ampdna@chu-bordeaux.fr
Site internet national : www.ampd.fr
Facebook : AMPD Nouvelle Aquitaine

sport santé au CHU de Bordeaux, c'est aussi...

Unité sport santé, hôpital Haut-Lévêque, groupe hospitalier Sud
Pr Hervé Douard, médecin responsable
Consultations : médecine du sport, cardiologie du sport, épreuves d'effort.
Tél. 05 57 65 65 43 - romain.rougier@chu-bordeaux.fr

CAPS (centre d'accompagnement et de prévention pour les sportifs),
groupe hospitalier Saint-André
Dr Fabien Peyrou, médecin responsable
Consultations : psychologie et psychopathologie du sport, sevrage tabagique et prise en charge
des addictions limitant la reprise de la pratique sportive, nutrition et sport, médecine du sport.
Tél. 05 56 79 58 14 - caps@chu-bordeaux.fr

Unité de médecine orthopédique et sportive, groupe hospitalier Pellegrin
Dr Mathieu De-Sèze, médecin responsable
Consultations : orthopédie et traumatologie du sport. Tél. 05 56 79 55 46

Groupe hospitalier Saint-André - 1 rue Jean Burguet - 33075 Bordeaux cedex



Antenne médicale
de prévention du dopage
de Nouvelle Aquitaine

pôle cardio-thoracique

Des professionnels pour
protéger la santé des sportifs

L'Antenne Médicale de Prévention du Dopage de Nouvelle Aquitaine (AMPD) est implantée au CHU de Bordeaux. Elle fait partie d'un réseau national de 13 antennes en France. Cette structure a pour objectif de garantir la protection de la santé des sportifs et la régulation des actions de prévention du dopage.

AMPD ses missions

■ les consultations spécialisées, le soin

aux sportifs ayant eu recours à des pratiques dopantes ou susceptibles d'y recourir :

Vous avez été contrôlé positif à un test anti dopage, vous êtes suspendu et vous voulez récupérer votre licence, que devez-vous faire ?

L'AMPD garantit l'**anonymat** aux sportifs qui en font la demande. Elle propose une prise en charge médicale **gratuite** sous le couvert du secret médical. Par ailleurs, L'AMPD est le passage **obligatoire** pour tout sportif sanctionné pour non respect de la législation antidopage. La fédération doit en effet subordonner la délivrance de sa licence à la présentation d'un certificat remis lors de la consultation à l'AMPD.

■ le conseil

aux sportifs, à leur entourage ou bien encore aux fédérations :

'Je suis asthmatique, mon traitement est-il compatible avec la législation anti-dopage ? A qui dois-je le signaler ?'

'J'utilise des produits dopants (stéroïdes, compléments alimentaires, médicaments...), y a-t-il des risques pour ma santé ? Quels sont les effets secondaires ?'

'J'ai consommé du cannabis le mois dernier ? Est-ce du dopage ? Est t-il toujours détectable ? Puis-je bénéficier d'une analyse anonyme dans votre service ?'

'Mon fils est sportif, pouvez-vous me conseiller et m'informer sur les risques qu'il encourt ?'

Les consommations de substances peuvent entraîner accoutumance, addiction et effets délétères sur la santé et la vie sociale. L'Antenne est disposée à répondre à toutes vos inquiétudes concernant la prise de substances dopantes en vous recevant dans ses locaux, sur rendez-vous dans les meilleurs délais, en appelant le **05 56 79 47 14**.

L'utilisation thérapeutique de produits inscrits sur la liste des substances dopantes est possible si elle est médicalement justifiée. L'**AUT** (Autorisation d'Usage Thérapeutique) doit être demandée à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD), nous pouvons vous recevoir pour vous aider à constituer le dossier.

■ la prévention du dopage

Vous êtes entraîneur et vous souhaitez que nous animions un atelier de prévention sur les conduites dopantes auprès de vos sportifs ?

Vous souhaitez être formé sur la prévention des conduites dopantes et sur les outils utilisés lors des ateliers de prévention ?

Les associations, ainsi que les dirigeants de club et de milieu éducatif, peuvent solliciter l'Antenne pour toutes actions d'information, de formation ou de prévention. Les intervenants de l'antenne peuvent se déplacer dans les clubs, centres de formation, collèges, lycées pour animer des ateliers de prévention sur les conduites dopantes (atelier d'une heure de 15-20 personnes).

Enfin, l'AMPD peut-être sollicitée pour apporter une **aide méthodologique** aux porteurs de projets d'action de prévention extérieurs à l'antenne

■ la recherche

L'AMPD participe à des travaux de recherche auprès des sportifs sur des consommations en lien avec le dopage, sur les conduites addictives et sur les troubles du comportement alimentaire.

Le recueil de données épidémiologiques, de pharmacovigilance et pharmacodépendance et de veille sanitaire

■ l'enseignement

Le personnel de l'AMPD dispense de nombreux cours en lien avec la médecine du sport, l'addictologie, la nutrition, le dopage et les conduites dopantes à l'Université de Bordeaux et dans les écoles de formation aux métiers de la santé.

Formation de l'enseignant à la demande :

- formation d'une journée sur le dopage, les conduites dopantes et les modalités d'intervention ou prévention en collaboration avec la DRDJSCS.

Partenaires

DRDJSCS, ANAM PréDo (Association Nationale des Antennes Médicales de Prévention du Dopage) CREPS de Bordeaux et de Poitiers, CAPS, CROSS d'Aquitaine, CDOS, Fédérations Sportives, services d'addictologie du CHU de Bordeaux et de Poitiers, Service de Médecine du Sport de Bordeaux, Bayonne, Pau et Mont-de-Marsan, Médecine préventive de l'Université de Bordeaux, Centre Hospitalier de la Haute-Gironde Blaye.